

## Récupération foncière et préservation de la biodiversité au profit des communautés indiennes de la Sierra Nevada de Santa Marta

<b>Pays</b>	<b>Colombie</b>
<b>Bénéficiaire</b>	Tchendukua – Ici et Ailleurs (TIA)
<b>Montant total du projet</b>	221 000 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	50 000 € (23 %)
<b>Partenaires financiers</b>	Good Planète YAB (12 000 €) ; F° Audemars-Piguet (17 000 €) ; F° Tayrona (15 000 €) ; Fondation Guichard (8 000 €) ; Autres (119 000 €).
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Signature de la convention</b>	06 Juillet 2007

### Contexte

La Sierra Nevada de Santa Marta (SNSM) est un ensemble d'écosystèmes uniques au monde, avec un gradient de milieux naturels passant en moins de 50 Km, des neiges éternelles à 5800 m d'altitude, à la mer des Caraïbes. Sa biodiversité exceptionnelle est menacée par la culture de la marijuana et de la coca, l'usage massif de produits chimiques, etc. Au cours des 40 dernières années, les espaces forestiers de la SNSM ont ainsi été détruits à plus de 70%.

La déforestation a asséché de nombreuses sources d'eau, entraînant l'installation plus haut de captages et barrages, au détriment des populations locales, souvent indiennes. Ces dernières, sont obligées de se replier plus en hauteur, et de déboiser les dernières zones forestières. Ainsi, la finalité du projet est la récupération globale (forestière, hydraulique, culturelle) d'espaces géographiquement cohérents (vallées, bassins versants), grâce à une approche "socioculturelle" appropriée par les acteurs locaux, garantes de la réussite et de la pérennisation de la démarche.

L'association TIA a mis en place depuis 9 ans un processus de préservation/reconstitution de la biodiversité, basé sur les droits fonciers et la culture, l'organisation sociale, les savoir-faire et démarches spécifiques de la communauté indienne Kogi.

### Objectifs

Le présent projet consiste à consolider le processus sur les territoires déjà concernés et à l'étendre d'une façon accélérée, à de nouveaux territoires.

### Principales activités

- Appropriation de la démarche et des enjeux par les acteurs des différentes communautés ;
- Evaluation juridique, financière, physique, sociale et culturelle des terres à acheter/restituer ;
- Acquisition/restitution aux familles ;
- Mise en place des actions spécifiques : reforestation, protection des terres (règlement d'utilisation des ressources naturelles), agriculture de conservation, développement social.

Pour en savoir plus  
[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)